



ACADÉMIE DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Affaire suivie par
Rosemonde ATTIAVE

Secrétariat de gestion
Tél : 02 62 94 46 51

Télécopie
02 62 94 46 50

Courriel
gestion.9741231v
@ac-reunion.fr

81 rue Roger Dijoux
97437 SAINT-ANNE
Ile de La Réunion

Sainte-Anne, le 14 août 2023

La gestionnaire

À

M.....
.....
.....
.....

Objet : Rentrée et Installation des internes.

Réf : N° 03 / 2023-2024

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, je vous informe que votre enfant a été retenu à l'internat du Lycée Marie Curie pour l'année scolaire 2023-2024.

En cas de désistement, je vous invite à en informer le service d'intendance avant le lundi 14 août 2023 dernier délai.

En cas de maintien de votre demande, votre dossier doit être complet, dans le cas contraire je vous invite à me fournir la (les) pièce(s) manquante(s) en fonction de la liste énumérée ci-dessous :

- Fiche d'inscription à l'internat 2023-2024, complétée et signée
- Fiche d'engagement, dûment complétée.
- Pour les étudiants et les élèves de plus de 16 ans : photocopie de l'attestation de sécurité sociale + photocopie de l'attestation mutuelle en cours de validité.
- Le nom d'un correspondant habitant à proximité de ST BENOIT et susceptible d'accueillir l'élève en cas de nécessité : fermeture de l'internat pour causes diverses, mesures d'hygiène ou disciplinaires,...
- Un justificatif d'adresse du correspondant.
- 1 photo d'identité.
- Un certificat médical d'aptitude à vivre en collectivité.
- L'accusé de réception de la demande de bourse 2023-2024 pour les **nouveaux boursiers issus de la 3^{ème} ou les nouveaux boursiers lycéens.**



ACADÉMIE DE LA RÉUNION

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Affaire suivie par
Rosemonde ATTIAVE

Secrétariat de gestion
Tél : 02 62 94 46 51

Télécopie
02 62 94 46 50

Courriel
gestion.9741231v
@ac-reunion.fr

81 rue Roger Dijoux
97437 SAINTE-ANNE
Ile de La Réunion

- Un Relevé d'Identité Bancaire du 1^{er} responsable légal (mettre au dos du RIB, Nom, Prénoms et date de naissance de l'élève)

**L'ouverture de l'internat se fera le Jeudi 17 août 2023 à 17h30.
Seuls les élèves qui auront cours le lendemain seront accueillis.**

La réunion de rentrée se déroulera :

- Le 17 août 2023 à 17h30 au réfectoire, suivi de l'état des lieux d'entrée.

L'interne doit se présenter obligatoirement avec son responsable légal et son correspondant.

Pour l'entrée à l'internat, vous devrez fournir à votre enfant :

Un drap housse, un drap plat, une taie d'oreiller ainsi qu'un cadenas pour l'armoire.

La couverture et l'oreiller sont fournis par le lycée.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

La gestionnaire,

Marie-Pierre SAUTRON